

# Du côté du CÉ

L'assemblée annuelle des parents de l'école est un moment crucial de la participation parentale dans le réseau scolaire public du Québec. La préparation de cette assemblée peut s'amorcer dès le mois de mai en collaboration avec la direction de l'école. Pour soutenir la mobilisation des parents, la Fédération vous propose son [Guide des bonnes pratiques pour l'organisation d'une assemblée réussie](#). Vous y trouverez de l'inspiration pour la démarche de planification de l'assemblée annuelle de votre école dans le respect du contexte et des enjeux propres à votre milieu. Pour en savoir plus sur la tenue des instances à distance post-pandémie, [cliquez ici](#).

Avez-vous adopté ou actualisé le [plan de lutte contre l'intimidation et la violence](#) pour l'an prochain? Une fois le plan adopté, le conseil s'assure qu'un document clair et accessible est distribué à tous les parents d'élèves afin qu'ils puissent facilement le consulter au besoin.

Pour en savoir plus sur l'exercice des fonctions et pouvoirs au conseil d'établissement, référez-vous à la [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement](#) mise en ligne par le ministère de l'Éducation du Québec.

D'autres questions? [Écrivez-nous!](#)

